

Les actuaires du Canada réclament davantage de mesures à l'égard des risques financiers associés aux changements climatiques

Ottawa, le 24 septembre 2019 – Dans un énoncé diffusé aujourd'hui, l'Institut canadien des actuaires (ICA) demande aux gouvernements, aux entreprises et aux investisseurs de prendre en compte les risques climatiques dans leurs processus décisionnels et de contribuer à accroître la sécurité financière adaptée aux changements climatiques pour tous les Canadiens.

La quantification et la divulgation des impacts financiers des changements climatiques constituent des moyens importants de limiter l'élévation des températures mondiales conformément à l'Accord de Paris et d'aider les Canadiens à s'adapter à un climat changeant.

L'énoncé de l'ICA propose trois appels à l'action :

- Prioriser la collecte et la divulgation de données nationales sur les répercussions financières des événements climatiques, comme les inondations, les tempêtes de vent et les feux de forêt;
- Adopter des politiques rendant obligatoire la divulgation financière des risques et des possibilités liés au climat;
- Intégrer des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance aux processus décisionnels en matière de finance et de placements.

« Nos actuaires travaillent dans divers domaines, dont les assurances IARD, les régimes de retraite et les placements », déclare **Marc Tardif, FICA**, président de l'ICA. « Dans tous ces domaines, on observe des tendances à l'incertitude attribuables aux variations climatiques et celles-ci nous indiquent qu'il est temps d'agir. »

Par exemple, la constitution d'une base de données nationale qui comprendrait les coûts payés par tous les ordres de gouvernement, les sociétés d'assurance et les particuliers en raison des événements climatiques extrêmes permettrait de faire une meilleure estimation des risques auxquels sont exposés les Canadiens et de prioriser les projets d'atténuation et d'adaptation au Canada. À l'heure actuelle, la collecte de données se fait à petite échelle et elle n'est pas uniforme ni obligatoire, ce qui entraîne d'importants écarts au chapitre des données disponibles.

L'Institut est l'un des partenaires de l'[Indice actuariel climatique](#), un outil qui suit les variations des événements météorologiques extrêmes et des niveaux de la mer au Canada et aux États-Unis. Ses données les plus récentes montrent une augmentation continue de la fréquence de ces événements. Une base de données nationale fiable indiquant les coûts associés au climat permettrait d'étoffer cet indice ainsi que d'autres outils décisionnels, et d'aider les gouvernements, les assureurs et les particuliers à planifier en fonction des risques climatiques auxquels ils pourraient être exposés.

« Les actuaires ne prétendent pas être des spécialistes des changements climatiques. Ils sont toutefois des experts pour ce qui est de modéliser les coûts financiers et d'évaluer les répercussions de divers scénarios », affirme **Gaetano Geretto, FICA**, l'un des principaux auteurs de l'énoncé. « Les effets des changements climatiques sont l'un de ces scénarios puisqu'ils

posent un risque significatif pour les écosystèmes, la santé et l'économie du Canada. Nous devons tous travailler de concert pour atténuer ce risque. »

Dans ses recommandations formulées en 2017, le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) réclame la divulgation des risques associés au climat. Le Canada doit adapter son écosystème financier dès que possible en rendant cette divulgation obligatoire. Il favorisera ainsi des décisions plus éclairées en matière de placements, de crédit et de souscription d'assurance, et aidera à prévenir les perturbations de marché relatives aux risques climatiques.

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance permettent également de mieux évaluer la viabilité et l'impact éthique des placements et de favoriser par conséquent une meilleure gestion des risques et de meilleurs placements dans une optique d'intérêt public. Tous les décideurs du Canada en matière financière devraient tenir compte de ces facteurs dans leurs activités.

« Aujourd'hui, nous interpellons les grands décideurs politiques et économiques, qui sont à l'origine de la sécurité financière. Cela dit, chacun devrait faire des choix en tenant compte du climat, que ce soit en ce qui concerne ses affaires, ses dépenses personnelles et ses placements », soutient **Catherine Jacques-Brisette, AICA**, également au nombre des principaux auteurs de l'énoncé.

Les actuaires utilisent des données et des calculs pour déterminer la probabilité d'événements futurs ainsi que leurs effets possibles, et s'appuient sur leur solide jugement professionnel pour offrir des options de planification et de gestion de ces risques. En raison de l'importance croissante du facteur climatique dans ces calculs, des organismes actuariels, dont l'ICA, élaborent des normes et des conseils à l'intention de leurs membres sur la façon de tenir compte des risques climatiques dans leurs travaux.

Le moment est venu d'agir à l'égard des risques financiers associés au climat afin de préserver la viabilité de nos écosystèmes mondiaux, notre santé et notre économie, et ce, dans l'intérêt de tous les Canadiens, maintenant et à l'avenir.

###

Visitez cia-ica.ca/climat pour télécharger l'énoncé intégral de l'ICA, *Il est temps d'agir : Faire face aux risques des changements climatiques*, ainsi qu'un résumé graphique et une entrevue en baladodiffusion avec des membres de l'équipe de rédaction.

Pour les demandes des médias ou pour organiser une entrevue, veuillez vous adresser à :

Sandra Caya

Directrice, communications et affaires publiques, Institut canadien des actuaires

sandra.caya@cia-ica.ca

613 236-8196, poste 116

À propos de l'ICA

L'Institut canadien des actuaires est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Nos membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

twitter.com/ICA_Actuaires

linkedin.com/company/canadian-institute-of-actuaries

facebook.com/CanadianInstituteofActuaries

Marc Tardif, FICA, est président de l'Institut canadien des actuaires. Après avoir exercé la profession d'actuaire pendant 40 ans, il a pris sa retraite en 2017 et travaille maintenant comme conseiller indépendant. Il est titulaire d'un baccalauréat (B.Sc.) en actuariat de l'Université Laval.

Gaetano Geretto, FICA, est fondateur et président du cabinet Pelecanus Strategic Advisory Services. Il a mis sur pied son cabinet après avoir occupé pendant 30 ans des postes de haute direction dans le secteur des assurances, de l'expertise-conseil et dans le secteur public. M. Geretto est président de la Commission sur les changements climatiques et la viabilité de l'Institut canadien des actuaires. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce (B.Comm.), mathématiques, de l'Université McGill.

Catherine Jacques-Brissette, AICA, est analyste principale en intelligence d'affaires au sein de l'équipe de Responsabilité d'entreprise et environnement chez Bell Canada. Elle est l'ancienne présidente et membre actuelle de la Commission sur les changements climatiques et la viabilité de l'Institut canadien des actuaires. Elle est titulaire d'un baccalauréat (B.Sc.) en actuariat de l'Université du Québec à Montréal.